



Association Amis de Wissant pour la protection de notre site

Assemblée Générale Ordinaire - 10 août 2013

Amis de Wissant pour
la protection de notre site



Rappel des objectifs

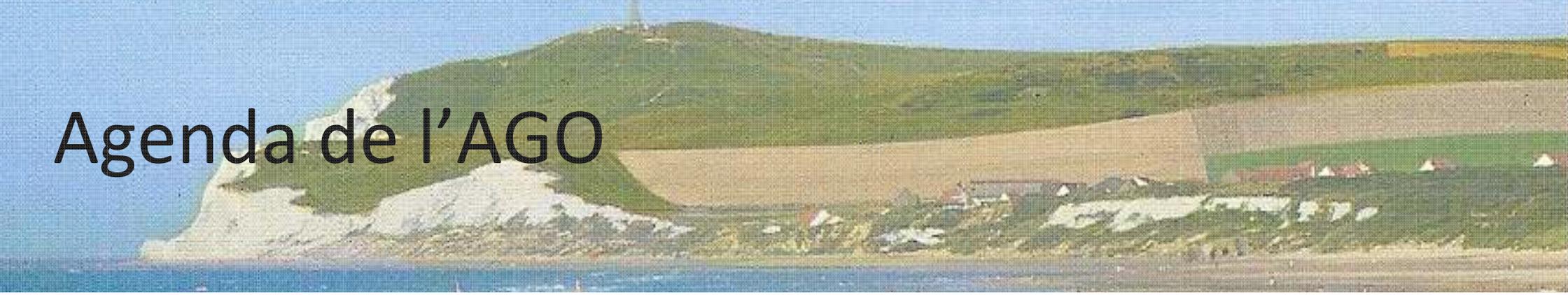


- **Grouper** les amis de Wissant (résidents ou visiteurs occasionnels),
- **Défendre** leurs intérêts collectifs matériels et moraux,
- **Participer** à la protection du site et des habitations
- **Contribuer** au développement harmonieux de Wissant,
- **Favoriser** les activités sportives et culturelles.

=> Toutes **démarches publiques ou privées**

=> Représentation des adhérents auprès des autorités et services compétents.

Agenda de l'AGO



09:45 - 10:00 Accueil

10:00 - 12:00 Rapports du C.A.

12:00 - 12:15 Vote des résolutions

12:15 - 13:00 Verre de l'amitié

Devoir de mémoire...



Gonzague OLIVIER, Président de
notre Association de 1989 à 2000

« Notre Association se tient à la disposition de toutes les composantes de la Municipalité pour les aider à trouver des solutions aux différents problèmes qui se posent, c'est la ligne de conduite que nous nous sommes tracés et dans bien des cas, lorsque nous avons été écoutés, les résultats ont été très positifs »

Depuis 2001, Gonzague participait à nos travaux, apportant son dynamisme et son expérience.



Fonctionnement de l'Association

Conseil d'Administration et Bureau :

Yvonne BATTIAU-QUENEY	Conseiller scientifique en géomorphologie
Isabelle BELL	Secrétariat
Bernard BUREN	Activités « voile »
François COCKENPOT	Trésorier / Internet
Michel COENEN	Cadre de vie
Pierre-Edouard DAVIES	Trésorier-Adjoint
Alain FAUVARQUE	Vice-président / relations municipalité
Philippe GALLOIS	Secrétaire / actions culturelles
Antoine OLIVIER	Communication / presse
Béatrice RIGOT	Relations Société Géologique du Nord
Alain TOULEMONDE	Président / Environnement / Internet

Ordre du jour



- Rapport d'activité
- Projet de ré-ensablement
- Reconstruction du perré
- Accès à la plage
- Plan de Prévention des Risques
- Internet
- Actions 2013-2014
- Elections en mars 2014
- Trésorerie et bilan financier 2012
- Vote

Rapport moral



Réalisations depuis l'Assemblée du 11 août 2012 :

- ❑ Installation du **nouveau C.A.** et du bureau,
- ❑ **6 réunions de C.A.** les : 27 octobre, 3 janvier, 9 février , 30 mars, 15 juin et 29 juin,
- ❑ Envoi de la **lettre N°6** en octobre, et de la **lettre N°7** en février,
- ❑ Nouvelle **matinée « sonneurs »** réussie, et visite du Musée du Mur de l'Atlantique,
- ❑ Enrichissement du site Internet, **véritable source d'informations**

(Fréquentation en croissance constante : + de 600 visites / jour)

Ré-ensablement massif



- ❑ **De plus en plus souvent évoqué** dans les documents officiels pour le retour au niveau de plage d'avant 1980

Annexe : mémo de Madame BATTIAU-QUENEY

- ❑ CEPENDANT, dans le projet communal de reconstruction du perré **abstraction est faite de la prochaine mise à disposition du sable** de Calais Port 2015

Annexe : note reprenant les arguments de la commune, et les nôtres)

- ❑ Rencontre du Vice-président de Région 5962 chargé des ports et du trait de côte => **confirmation de l'aspect indissociable** du ré-ensablement massif et du programme de reconstruction du perré.

Ré-ensablement massif



- ❑ **Hiver 2013 : interpellation des élus pour faire connaître notre recommandation**
Courrier envoyé à tous les élus concernés le 13 février *(voir annexe)*

- ❑ Réponses:
 - **Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie**
 - **Syndicat Mixte de la Côte d'Opale**
 - **Monsieur DUPILET**, Président du Conseil Général du Pas-de-Calais.

=> Aucun des autres destinataires n'a estimé nécessaire de donner une réponse.

Ré-ensablement massif



Conditions de succès

- Sable de « Calais port 2015 » (ou celui du Port de Dunkerque) disponible, de préférence dans un délai compatible avec le planning **réaliste** de reconstruction du perré,
- Maître d'Ouvrage trouvé,
- Moyen de limiter l'érosion du sable rechargé identifié et mis en œuvre,
- Nécessité de relancer rapidement les études pour identifier la cause du désensablement de la Baie:
 - dragage sur le Banc à la Ligne (1975 > 1980) ?
 - modification du rattachement du Banc avec le Cap Gris-Nez ?
 - zone de bouchots, crée en 1980 et en fort développement ?
 - autres ?

Reconstruction du perré



Des nuages...

- ❑ **Non respect de la concertation prévue** par les textes « pendant toute l'élaboration du projet » : commune sourde à nos questions et suggestions (cf. celles consécutives à notre dernière A.G remises en octobre 2012).

=> **prochainement, dépôt d'un recours** pour sa mise en œuvre dans le respect de la Loi (*Code de l'Urbanisme, art. R300-1 ET L300-2, Code de l'Environnement, art. L110-1*).

- ❑ **Financement loin d'être assuré.**
- ❑ **Absence d'engagement des collectivités territoriales** => recours à l'emprunt incontournable?

Annexe : tableau « tentative de visibilité sur le financement »

Reconstruction du perré



Information importante:

Deux architectes, membres de notre Association font des **suggestions** souhaitables et possibles pour **améliorer le rapport plage / mer**. (affichage salle et site internet)

- Paysage préservé**, au niveau requis par le Grand Site de France,
- Accès à la plage aisés**, conviviaux, pratiques (personnes à mobilité réduite, secours)
- Maintien des tronçons du perré** qui ont parfaitement résisté,
- Zone de plage sèche** même à marée haute,
- Traitement des extrémités de la digue**,
- Secteur du Bas Moulin** : cohabitation aisée, rétablissement d'une zone d'échouage.

=> Projets communiqués à la commune et présentés prochainement à l'Architecte des Bâtiments de France, membre de la Commission des Sites.

Préoccupations: recul de la Dune D'Aval

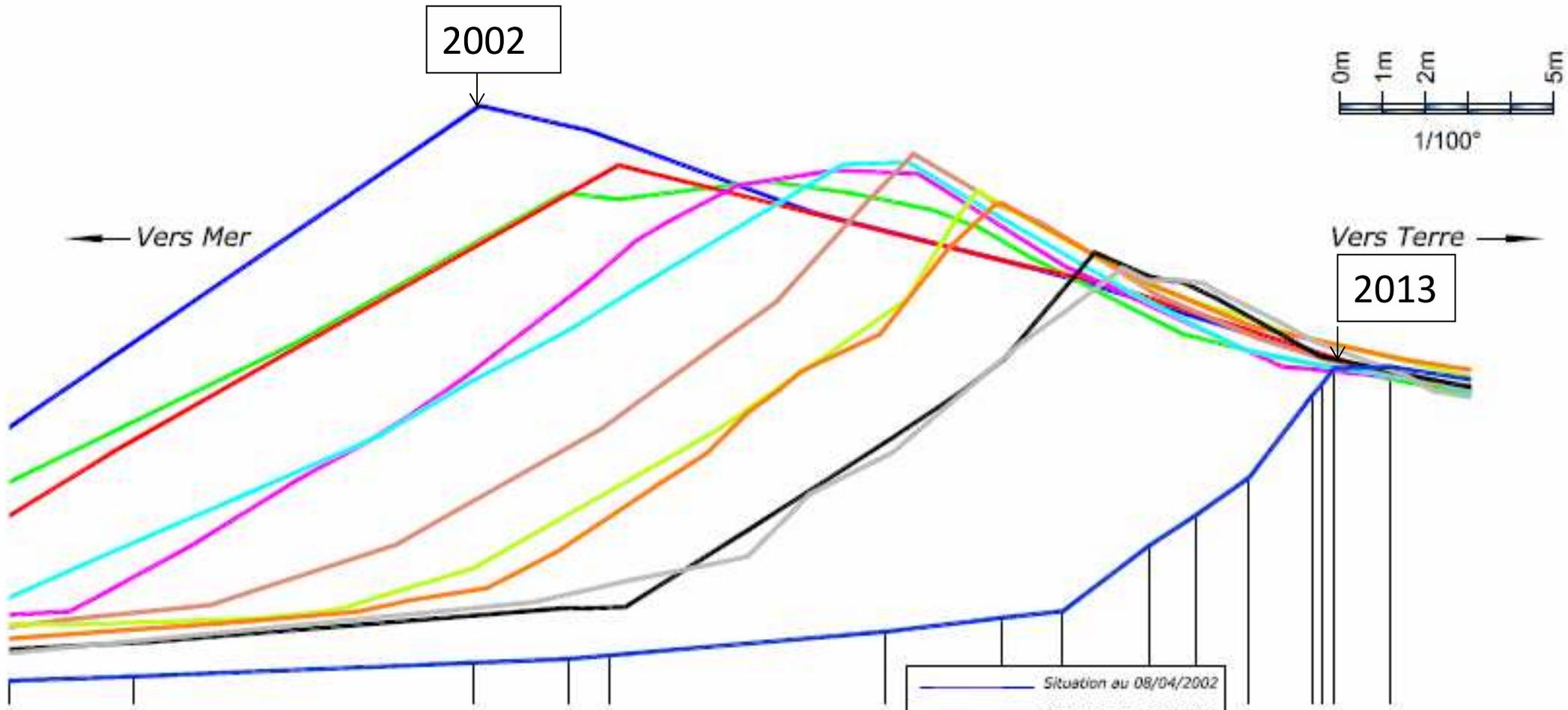


- ❑ **Recul dramatique lié au démantèlement des blockhaus** qui la protégeaient (cf relevés 2012 et 2013),
- ❑ **En 11 ans**: abaissement de la dune de plus de 6 m. + recul du pied de dune de 31 m. => environ **2,8 m. / an**,
- ❑ Recul de presque **11 m. entre juillet 2012 et juillet 2013 !**
- ❑ **Parking des Oyats à 24 m de la mer** seulement

(Annexe: relevé du recul mesuré chaque année, depuis 10 ans)

=> Début juillet 2013, **alerte** des gestionnaires, élus, et services publics.

=> Commune de Tardinghen : demande le **maintien du trait de côte** d'avant la destruction des blockhaus.



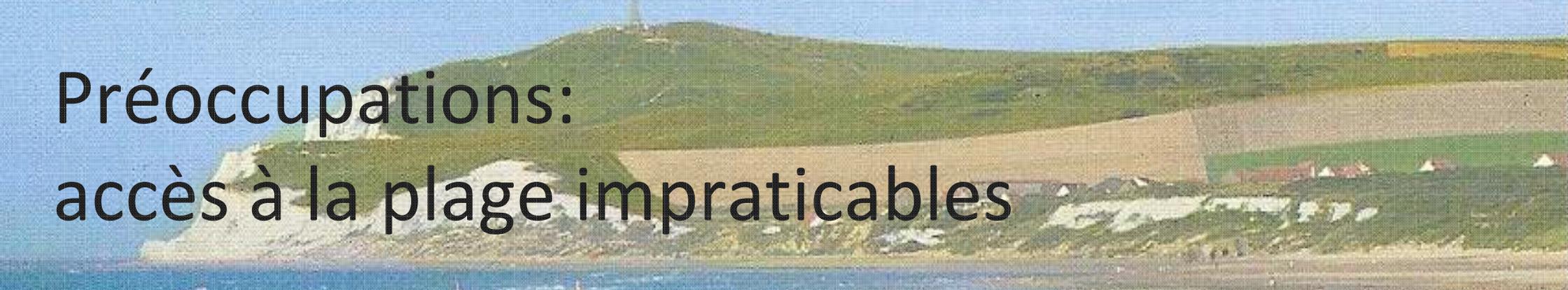
- Situation au 08/04/2002
- Situation au 12/05/2003
- Situation au 12/07/2004
- Situation au 27/04/2005
- Situation au 16/06/2006
- Situation au 09/06/2007
- Situation au 01/07/2008
- Situation au 26/05/2009
- Situation au 30/03/2011
- Situation au 18/07/2012
- Situation au 01/07/2013

N° Dossier	
9205CB412	
Echelle : 1/100	
B-I	B-I

ARDRES
372 avenue de Saint-Omer
BP 15 • 62 610 ARDRES Cedex
Tel - 03 21 82 81 60
Fax - 03 21 82 35 61

CALAIS
15 rue du Maréchal de Tostigny
62100 CALAIS
Tel - 03 21 34 61 56
Fax - 03 21 34 12 95

GRAVELINES
14 rue Vendéghote
59 820 GRAVELINES
Tel - 03 28 23 15 51
Fax - 03 28 65 30 89



Préoccupations: accès à la plage impraticables

Faudrait-il en arriver à interdire les accès à la plage ?

- Dangers** pour les personnes,
- Discrimination** envers les personnes à mobilité réduite,
- Conséquences potentiellement dommageables** à la moitié du perré en bon état.

Annexe : notre dernière lettre à la commune, le 5 juillet 2013

Protection du pied du perré

2002: recommandation par l'Etat d'un ré-ensablement partiel

Veille de la réception de la nouvelle digue en juillet 2002...



...mais depuis ?

Photo : Paul-Henri Admont



Plan de Prévention des Risques



Contexte :

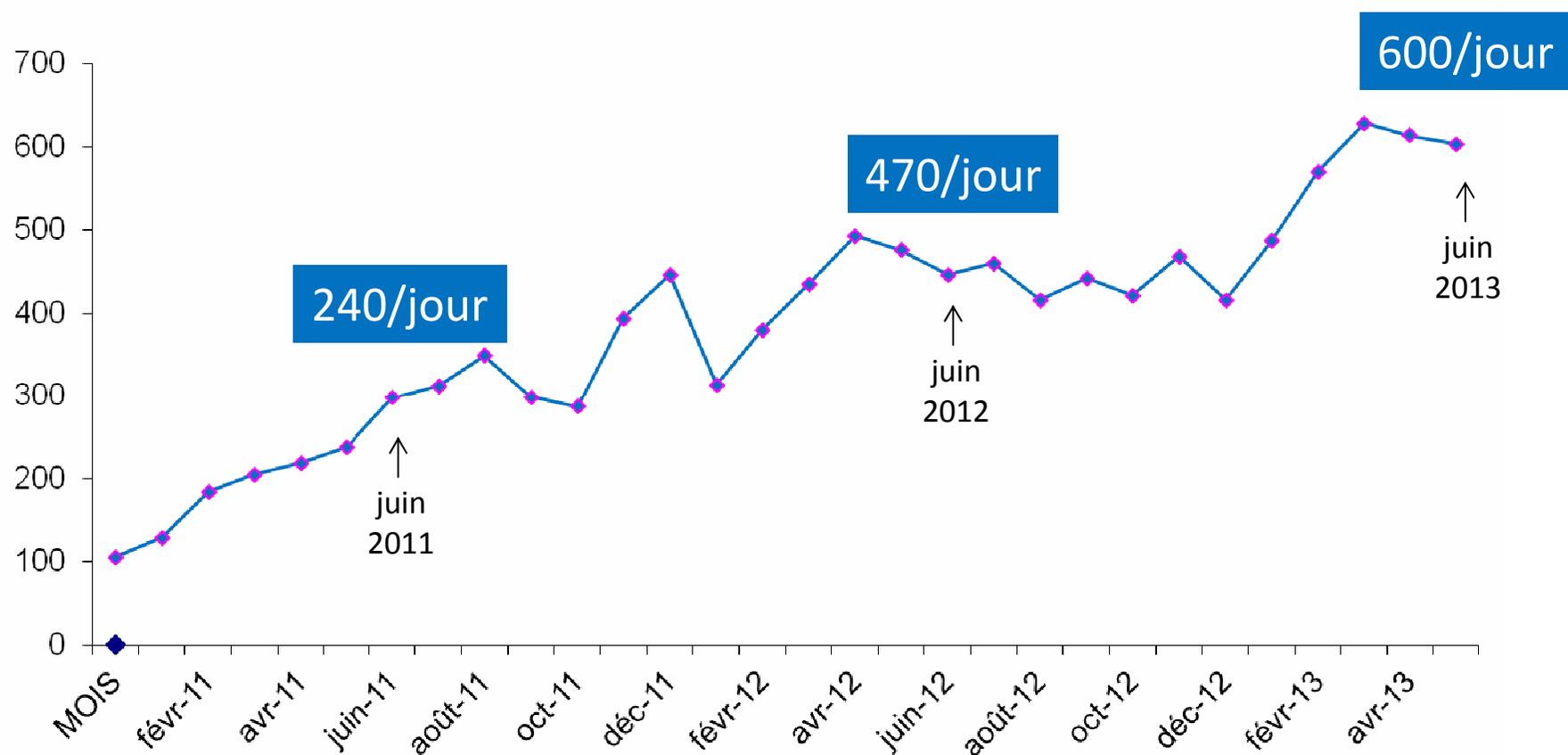
- Pas de PPR avant 1980 (perré recouvert par le sable),
- PPR imposé en 2001 et abrogé en 2011,
- Actuellement, **dispositions constructives transitoires.**

Notre avis :

- Pas de sens à attaquer le Préfet en justice (tant que le nouveau Plan est en étude),
- Confirmation par le Préfet de notre participation lors de la concertation fin 2013,
- Nouvelle digue doit être prise en compte,
- Nécessité d'insister sur le caractère incontournable du ré ensablement massif.**

Notre site Internet

Des visites qui explosent!





Programme d'actions 1/2

- ❑ Continuer la **promotion du ré-ensablement massif**,
- ❑ Suivre de près la **conception de la nouvelle digue** : protection des habitations, financement, et prise en compte de nos suggestions
- ❑ Gestion du **trait de cote et PPR** : recul stratégique envisagé par l'Etat => important d'obtenir rapidement une défense complète du front de mer. Efforts prévus pour **impliquer notre Communauté de Communes**.



Programme d'actions 2/2

- ❑ **Lancer la concertation** des acteurs pouvant « embellir Wissant ».
- ❑ **Diffuser l'étude sur l'évolution démographique** à Wissant.
- ❑ **Participer aux enquêtes publiques** sur le développement foncier (PLU, SCOTT)
- ❑ **Relancer** le dossier « raccordement du Bas Wissant à la station d'épuration »
- ❑ **Développer le nombre d'adhérents**

Elections municipales et communautaires : mars 2014 !

Notre stratégie :

- ❑ **Ne plus favoriser une liste de candidats,**
- ❑ **Préparer un questionnaire sur les sujets en difficulté à Wissant pour chaque liste :**
 - concertation et démocratie participative
 - reconstruction du perré et rechargement de la plage
 - accès à la mer
 - PRi, dont la protection de la Dune d'Aval
 - assainissement
 - respect du plan local d'urbanisme,
 - etc...

=> **Réponses soumises aux électeurs - VOUS si:**

- vous êtes redevable d'une taxe à Wissant
- vous transférez votre carte électorale avant fin 2013

A noter: pas de modification obligée de votre lieu de résidence principale.



Prenons les
moyens pour
améliorer notre
cadre de vie !

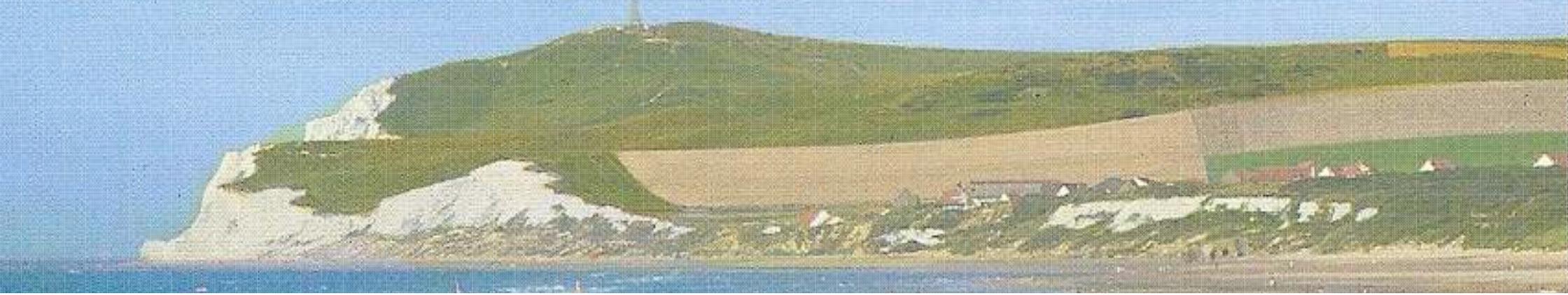
Comptes de 2009 à 2012

Budget 2013 et situation à date

COMPTES ANNUELS		2 009	2 010	2 011	2 012	2 012	2 013	2 013
Recettes		réalisé	réalisé	réalisé	BUDGET	réalisé	BUDGET	Réalisé 10 JUILLET
S/T RECETTES		5 709	3 791	4 658	4 650	4 585	4 790	3 755
Dépenses								
Frais de secretariat								
	Sous-total secrétariat	1 997	384	422	460	328	460	352
Autres frais								
	Sous-total autres frais	724	1 037	665	1 126	807	780	539
Site Internet								
	Sous-total site	900	673	379	380	300	300	120
Frais d'AG								
	Sous-total AG	976	784	455	550	763	533	262
Animations culturelles et sportives								
	Sous-total Animations	0	74	330	200	252	300	51
Relations avec autres Associations								
	Sous-total Subventions	300	170	320	800	930	210	200
Dépenses exceptionnelles								
	Sous-total dépenses exceptionnelles	502	0	829	2 850	1 765	2 207	1 418
	S/T DEPENSES	5 399	3 122	3 399	6 366	5 145	4 790	2 891
Résultat de l'exercice		310	669	1 258	-1 716	-559	0	864
contrôle		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK

Trésorerie de 2009 à 2012

TRESORERIE	2 009	2 010	2 011	2 012	2 012	2013	2013
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	BUDGET	Réalisé	BUDGET	Réalisé 10 JUILLET
Compte titre: valeur en début de période	22 773,09	26 058,54	26 615,76	24 400,96	24 400,96	27 560,33	27 560,33
valeur en fin de période	26 058,54	26 615,76	24 400,96	24 400,96	27 560,00	27 560,33	27 560,33
Banque							
solde bancaire réel en début de période	2 341,98	1 751,64	2 911,71	5 075,16	4 911,96	4 384,70	4 559,28
solde bancaire réel en FIN de période	2 651,64	3 462,76	5 159,66	5 075,16	4 559,28		6 298,84
Variation de trésorerie sur A-1	310	811	1 697	-85	-516		1 740
Nombre de cotisations encaissées	168	175	213	225	222	232	175
ecart sur A-1	-38	+7	+38		+9	+10	-57,00



Résolutions soumises au vote et acceptées à la majorité requise :

- Approuvez-vous le rapport moral, les réalisations 2012, nos objectifs 2013 ?
- Approuvez-vous les comptes au 31/12/2012 ?
- Acceptez-vous le budget 2013 et le maintien de la cotisation à 20€ pour 2014 ?
- Approuvez-vous le recours visant à obtenir la concertation dans le projet « digue » ?
- Approuvez-vous le **fonctionnement du compte bancaire** en signature simple par:
Alain TOULEMONDE, François COCKENPOT, Pierre-Edouard DAVIES ?
- Attribution des **mandats à échéance** => se représentent :
Michel COENEN, Pierre-Edouard DAVIES, Antoine OLIVIER
- Remplacement des **mandats non pourvus** => se présentent :
Louis DEFLINE, Anne-France DERELY, Pierre LEPERS



Pour terminer...

Dire ce qu'on fait, et faire ce qu'on dit,
Sérieusement, mais sans se prendre au sérieux !

**IMPORTANT: prochaine Assemblée Générale
le samedi 26 juillet 2014 en matinée.**

MERCI pour votre participation et pour votre attention !

Annexes

- ❑ Mémo d'Yvonne Battiau-Queney sur le **ré-ensablement**,
- ❑ Synthèse : **position de la commune, v/s la nôtre**,
- ❑ **Interpellation des élus** le 13 mars 2013,
- ❑ Tentative de **visibilité sur le financement** digue,
- ❑ Evolution de l'**érosion de la Dune d'Aval** (10 dernières années),
- ❑ **Accès plage** Lettre à la commune le 27 juin 2013.
- ❑ Affichage des **projets d'amélioration de la digue**.